

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 SEPTEMBRE 2025

<b>Auteur :</b> M.NICOLAS	<b>Date réunion :</b> 25/09/2025
<b>PRESENTS</b> M. NICOLAS G. SABOT T. GUIBERT M. ZACKOWSKI P. GALLOIS N. CICHOSZEWSKI P.H. PIGNOL G. DUMAS P. DOSSO I. RAYET D. CIZERON T. VIALATON S. PEAGNO F. BONHOMME (RP)	<b>ABSENTS EXCUSES</b> J.CHAUME T.FAYE  <b>ABSENTS NON EXCUSES</b> E.BEAUJEU J.CHEVRIER

## ORDRE DU JOUR :

- APPROBATION COMPTE RENDU DU 13 JUIN 2025
- TRESORERIE
- BIA 2026
- ELEKTROTOUR 22 juillet 2025: aucune info à l'Aéro-Club.
- MODIFICATIONS DE LA REGLEMENTATION ULM : Organisation à mettre en place avant le 1<sup>er</sup> février pour être en conformité vis-à-vis des vols de découverte, déclaration d'activité, déterminer les pilotes remplissant les conditions etc...
- MODIFICATIONS REGLEMENTATIONS VOLS MONTAGNE
- CREATION d'un groupe Communication
  - Photos de nos avions
  - Facebook
  - Site internet
- RAPPEL SUR LA NECESSITE DU RESPECT DU RI (ART1.2-4.1-5.5-7)
- ETUDE DE LA PROPOSITION 4FLY
- DETERMINATION COTISATION 2026
- POINT SGS

## 1. APPROBATION COMPTE RENDU DU 13 JUIN 2025

Le compte rendu est validé à l'unanimité

## 2. TRESORERIE

CREDIT AGRICOLE	3 <sup>e</sup> Trim. 2023	4 <sup>e</sup> trim. 2023	1 <sup>er</sup> trim. 2024	2 <sup>e</sup> Trim. 2024	3 <sup>e</sup> trim. 2024	3 <sup>e</sup> trim. 2024	4 <sup>e</sup> trim. 2024	1 <sup>er</sup> Trim. 2025	2 <sup>e</sup> Trim. 2025	3 <sup>e</sup> Trim. 2025	
Date du relevé CA	16/08/2023	16/12/2023	20/03/2024	20/06/2024	31/07/2024	01/10/2024	10/12/2024	04/03/2025	08/06/2025	21/09/2025	
Compte courant	27825	17255	11987	8020	11324	9262	6626	6515	11432	9643	
Compte sur Invet asso. (0,80%)	4002	4002	50	50	50	50	50	31707	33707	30707	
Placements moyen terme	64990	44990	56500	56500	56500	76500	65000	50100	50100	50100	
Epargne Obligatoire	83404	83759	103805	79109	79193	75512	79460	29987	29761	29778	
TOTAL des avoirs	100221	150026	172342	143673	147067	165324	151136	117709	125000	120228	
Variation globale sur Trim-c	#REF!	-30195	22316	-28669	3394	18257	-14380	-33427	7291	-4772	
<p style="text-align: center;"><b>CONCLUSION</b></p> <p>Essence : Prix en Algérie flouise, mais toujours dans la norme.            Moteurs :            AA- Le remplacement est en cours, le solde 25 000 € a été décaissé.            IC- le moteur ne présente plus de faiblesse, il reste 300 H. de potentiel, donc cela devrait conduire à la fin du 1<sup>er</sup> trim. 2026.            Maintenance :            Nous aurons cet hiver 2 visites 1000 H (IX et BC) et le KO dans 200 H. environ, donc plutôt sur 2026.            Pas d'autre prévision de maintenance importante.</p> <p>La trésorerie reste stable depuis le début de l'année, autour de 120 000 €, mais il faut tenir compte que nous avons décaissé le moteur de l'AA soit environ 50 000 € sur cette même période.</p>						Prix moyen mensuel essence					
							Prix €/L	Quantité L			
						Septembre	2,60	4334			
						Octobre	2,48	5886			
						Novembre	2,54	5581			
						Décembre	2,49	3629			
						Janvier	2,51	2566			
						Février	2,59	5834			
						Mars	2,57	5185			
						Avril	2,45	6945			
						Mai	2,47	7678			
						Juin	2,47	7013			
						Juillet	2,57	7149			
Août	2,56	7677									
Moyenne /	2,53	69457									
12 mois											
Sergo PEABNO le 23/09/2025											

## 3. BIA 2026

Tous les établissements ont reconduit le BIA sauf Mimard.

En ce qui concerne Andrézieux, les cours se dérouleront à l'aérogare les mercredis. Pour les élèves n'ayant pas de cours BIA dans leurs établissements,

les cours se dérouleront les vendredis dans les locaux du club.

A noter que des factures 2024/2025 n'ont pas été payées par deux établissements, Groupe Lasalle et Puits de la Loire, ils seront relancés.

## 4. ELECTOTOUR

Le club n'a pas été informé du passage de l'avion électrique dans le cadre d'un tour de France. D'après la direction de l'aéroport, l'étape de St Etienne n'avait pas été programmée. Elle en a eu connaissance seulement la

---

veille. Regrettable, car nous voulions justement diffuser largement cet évènement localement et dans la presse régionale.

#### **5. MODIFICATIONS REGLEMENTATION ULM**

Une modification de la réglementation ULM va entrer en vigueur le 1 février 2026. Cette modification va concerner les pilotes baptême ULM classe 3. Les pilotes devront justifier d'une expérience de 150 heures de vol après leur brevet sur un appareil de classe 3. Après 60 ans ou plus, ils devront obtenir d'un médecin (non aéronautique) un certificat de non contre-indication. De plus l'aéroclub devra délivrer au pilote concerné un certificat d'aptitude. Il faudra prévoir une balise de détresse portative pour le P 92, devenue obligatoire pour les vols découvertes.

Isabelle Rayet et Thomas Vialaton vont se charger du projet.

#### **6. MODIFICATION REGLEMENTATION MONTAGNE**

De nouvelles dispositions DGAC vont être éditées en fin d'année. A aujourd'hui, ces dispositions ne sont que des recommandations émises par l'AFPM . Une réflexion sera faite pour les intégrer au règlement intérieur.

#### **7. CREATION D'UN GROUPE COMMUNICATION**

Un groupe communication va être constitué. Il sera composé de Nicolas Cichoszewski, Thomas Vialaton et Isabelle Rayet. David Cizeron va s'occuper de refondre le logo du club pour lui donner plus de modernité. Saïd Hadid s'est proposé pour gérer notre présence sur le compte Instagram.

#### **8. RESPECT DU REGLEMENT INTERIEUR**

Serge Péagno demande qu'une modification soit faite au règlement intérieur concernant la réservation des avions pour une durée de plus de trois jours. Cette modification porterait sur l'obligation de mettre sur Fly Manager les destinations et d'en informer le président ou un membre du bureau et de vérifier que le compte du pilote soit bien approvisionné en conséquence. En cas de réservation d'un avion d'une journée par un pilote et si le vol n'a pas été effectué, obligation est faite au pilote de supprimer celle-ci au moins 24 H. avant. Si les faits se répètent régulièrement des sanctions financières pourront être appliquées (RI – 5.3).

On a vu régulièrement des avions rester au sol toute une journée parce que cette réservation n'avait pas été annulée ce qui a empêché les autres pilotes de voler sur cet appareil et pénaliser financièrement le club.

Une communication sera faite à ces sujets sur la newsletter et pour la prochaine assemblée générale.

---

9. **COTISATION 2026**

La cotisation club 2026 sera de 200€ et de 100€ pour les moins de 21 ans, donc inchangée versus 2025. La cotisation FFA passe de 92€ à 96€ et le magazine info pilote reste inchangé à 49 €.

Le renouvellement des licences débute dès le 1 octobre, les formulaires sont disponibles au club et doivent être impérativement remplis.

10. **LOGICIEL RESERVATION 4FLY**

Suite à la présentation aux membres du CA du logiciel de réservation 4Fly, une proposition de tarification à l'année, incluant un descriptif des fonctionnalités nous a été proposée. Elle se monte à 1700€ TTC (0.50 € / H. de vol enregistré ) ainsi qu'un surcoût de 1,35% de frais bancaires si incorporation du module skype pour règlement en ligne ( sans parler des règles de RGPD concernant les comptes bancaire détenus)

Nous avons décidé dans un premier temps de réfléchir, de comparer à ce qui existe sur le marché et de demander l'avis de l'aéroclub de St Chamond qui utilise ce logiciel depuis un certain temps.

De plus nous allons faire une synthèse des mises à jour qui nous semblent importante (celles déjà demandées et celles présentes dans les applications concurrentes), de demander à Cyril Labouret si les modifications que nous voudrions apporter sur Fly sont possible et le délai de mise en oeuvre.

Nous reprendrons notre réflexion lors d'un prochain CA en 2026 en comparant tous ces éléments, sachant que Fly Manager nous a été fourni gratuitement par Cyril.

11. **POINT SGC**

RAS

**PROCHAINE REUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION**

<b>MERCREDI 16 DECEMBRE</b>
-----------------------------